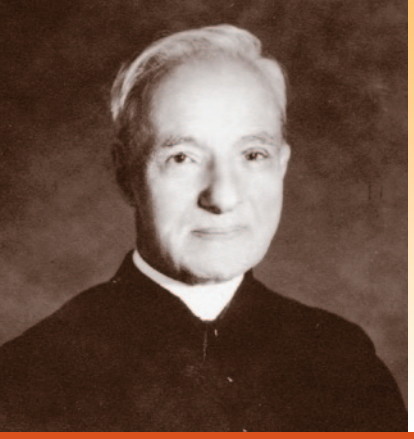

L'AMI DU FRÈRE ANDRÉ

Unis pour la promotion de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal !

Samuel Martin

GRANDS CONCERTS

En l'honneur de la restauration de l'orgue Beckerath de la basilique

Dimanche 7 octobre, 16 h

Les plus grands...
avec monsieur Frédéric Champion, organiste de réputation internationale

Dimanche 14 octobre, 16 h

Messe solennelle de Louis Vierne
avec les Petits Chanteurs du Mont-Royal accompagnés à l'orgue par le duo père-fils Jacques et Vincent Boucher

Contribution à discrétion pour les deux concerts

L'ORATOIRE
Saint-Joseph du Mont-Royal

Les membres du Cercle du recteur conviés à l'Oratoire

Le premier mai dernier se tenait à l'Oratoire Saint-Joseph la journée annuelle consacrée aux membres du Cercle du recteur, qui reconnaît de façon spéciale les Grands Associés du frère André qui ont versé des dons de plus de 1 000 $ au cours de l'année qui vient de s'écouler.

En cette fête de saint Joseph artisan patron des travailleurs, le recteur du sanctuaire, le père Claude Grou, c.s.c., a convié les membres du Cercle à participer à une célébration eucharistique suivie d'un festin à la salle Joseph-Olivier-Pichette. C'est en grand nombre que ces bienfaiteurs ont accepté cette invitation à fraterniser. Il y avait en effet pas moins de 120 personnes heureuses de participer à ces agapes annuelles. Certains convives y venaient pour la première fois, alors que d'autres retrouvaient avec plaisir des membres rencontrés les années précédentes.

En 2012, 104 personnes nouvellement admises dans le Cercle du recteur ont reçu un certificat et une épinglette, qui témoignent de leur appartenance au cercle de bronze. De plus, 28 personnes se sont jointes au cercle d'argent, qui regroupe ceux et celles qui sont membres du Cercle depuis cinq ans, alors que 15 nouveaux membres du cercle d'or (appartenant

> SUITE À LA PAGE 6

Richard Morin

Un coup de pouce pour l'environnement

Annick Robert

Pendant les mois d'été, l'Oratoire a entièrement refait l'éclairage à l'intérieur de la crypte en utilisant des sources de lumière qui consomment beaucoup moins d'énergie. En plus d'améliorer l'éclairage, ces changements réduiront sensiblement la chaleur produite par les lumières, ce qui rendra ainsi la crypte plus confortable par temps chaud.

Ces travaux font partie d'un ensemble de mesures que nous avons prises pour protéger l'environnement. Ces efforts se poursuivent depuis plusieurs années. C'est dans cette perspective que nous avons modifié il y a quelques années le système de chauffage pour le rendre plus efficace et moins polluant. Nous avons aussi modifié nos modes d'éclairage dans plusieurs secteurs de l'Oratoire, en utilisant des lumières qui consomment moins d'énergie.

Protéger l'environnement, c'est aussi développer des espaces verts, protéger les arbres et les plantes. Les beaux jardins que vous pouvez admirer à l'Oratoire, de même que le grand jardin boisé du chemin de la croix, nous permettent de protéger l'environnement tout en offrant aux visiteurs des lieux de paix et de beauté. En plus de préserver ces beaux jardins, nous nous sommes aussi engagés à préserver les arbres et les plantes partout sur notre terrain, et même à développer une réserve naturelle pour protéger le boisé qui entoure la basilique.

En appuyant l'Oratoire saint Joseph par vos dons, vous participez avec nous à cet effort pour protéger l'environnement tout en permettant à ce lieu de demeurer un lieu ou tous peuvent profiter de la beauté exceptionnelle du mont Royal. ■

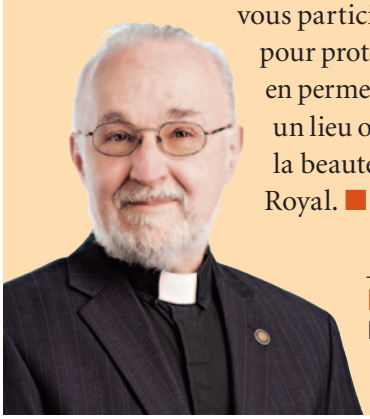
Maxime Boisvert

Père Claude Grou, c.s.c.
Recteur

Le mois d'août consacré au saint frère André : une belle occasion de venir saluer saint Joseph !

Le 30 septembre 1961, le journal La Presse de Montréal publiait une demande du Pape Jean XXIII à des pèlerins canadiens : « Quand vous serez de retour dans votre beau pays du Canada, vous irez saluer saint Joseph dans son sanctuaire du Mont-Royal et vous lui présenterez les hommages de saint Pierre de Rome. »

Pourquoi au cours des prochains mois ne pas accepter cette invitation et venir nous rencontrer sur la montagne ? Si beaucoup de pèlerins et de visiteurs ont profité des beaux jours de l'été pour le faire, il faut pourtant se rappeler que le sanctuaire est ouvert à longueur d'année et que nous serions des plus heureux de vous accueillir pour une première fois ou mieux encore de vous revoir. La maison de saint Joseph et de son grand ami frère André est votre maison. Ne tardez pas à venir nous visiter !

Ainsi, ceux et celles qui sont venues sur la montagne au cours du mois d'août dernier - mois particulièrement consacré par le sanctuaire à saint frère André - ont pu facilement constater le grand nombre d'activités spéciales qui s'y déroulent alors en son honneur, et le grand plaisir avec lequel nous vous accueillons.

Et si vous ne pouvez pas vous déplacer, pourquoi ne pas nous rendre une petite visite virtuelle grâce à notre site web ? Ou encore vous unir spirituellement à la prière quotidienne des pèlerins de l'Oratoire Saint-Joseph ? Ou mieux encore, devenez associé-e-s de l'œuvre de notre saint frère ou invitez un ami ou un proche à le devenir !

Il existe sûrement bien des façons originales d'honorer la mémoire de saint frère André et de saint Joseph. Pourquoi ne pas partager la vôtre avec nous ? Nous serions très intéressés à échanger avec vous à ce sujet.

Alors nous vous attendons ! ■

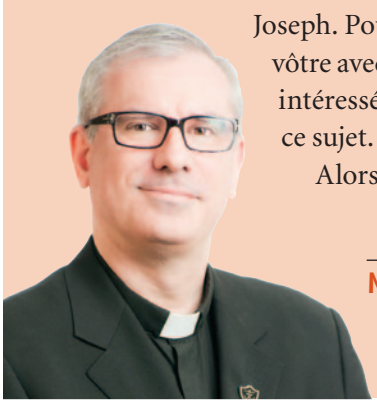
Maxime Boisvert

Mario Lachapelle, c.s.c.
Directeur
Les Associés du frère André

Mon troisième volet

Questions-réponses sur les dons planifiés

Je suis toujours très heureuse de me joindre à vous par l'intermédiaire de L'Ami du frère André. C'est avec grand plaisir que je poursuis mon troisième volet : Questions-réponses sur les dons planifiés.

Qu'est-ce qu'un don testamentaire ?

Bien évidemment, le don testamentaire est tout simplement le don fait par testament (legs) à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. De plus en plus de gens choisissent d'appuyer l'Oratoire Saint-Joseph par un don testamentaire et ce, peu importe la somme, afin que se poursuivent au-delà de leur décès les valeurs qu'ils ont véhiculées de leur vivant.

Comment faire ? Rédiger son testament… oui, mais comment ?

Il existe trois formes de testament : olographe, devant témoins et notarié.

Le testament olographe est probablement le testament le plus simple et le plus rapide puisqu'il ne requiert aucun déplacement. Il ne nécessite aucun témoin ni notaire. Il est donc moins coûteux puisque vous pouvez le préparer sans professionnel. La principale règle à respecter : l'écrire entièrement de sa propre main, sans aucun support technique. En cas contraire, il sera considéré nul.

Le testament devant témoins, appelé autrefois testament suivant la loi de l'Angleterre, doit être signé par le testateur, en présence de deux témoins majeurs. Ces témoins signent aussitôt le testament en présence du testateur. Ce testament peut être écrit à la main ou sur support technique (dactylo, ordinateur).

Il est relativement simple, bien que l'attestation des témoins requière une attention particulière. Il est donc conseillé de consulter un juriste, un avocat ou un notaire.

Le testament olographe et le testament devant témoins, au décès, nécessiteront de la part du liquidateur et de la succession une requête en vérification devant la Cour supérieure, afin d'obtenir un jugement qui constate sa validité. Bien souvent, les coûts et honoraires professionnels qui seront demandés dépasseront les coûts qui auraient été demandés par un notaire pour la confection d'un testament notarié.

C'est pourquoi il est recommandé de faire un testament notarié. Cette troisième forme de testament vous évitera des délais pour la liquidation et des frais d'honoraires professionnels à la succession, puisqu'il est le seul à ne pas requérir l'obtention d'un jugement pour constater sa validité. Vous serez, de plus, conseillé par le notaire afin que votre testament reflète entièrement votre volonté. Vous aurez également l'esprit tranquille, puisqu'en cas de perte de votre copie, le notaire garde toujours l'orignal.

Quels types de don testamentaire peut-on faire ?

Il existe plusieurs façons d'exprimer sa volonté dans un testament.

D'abord, vous pouvez faire un legs particulier en précisant un montant ou un pourcentage de votre succession, un bien, un immeuble, des valeurs mobilières, une œuvre d'art, etc. Exemple : « Je lègue à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal la somme de… $ (préciser le montant). »

Vous pouvez aussi choisir le legs résiduaire. C'est ce qui restera dans votre succession après le paiement des dettes et/ou autres legs particuliers. Ce legs peut être unique ou partagé avec d'autres héritiers en pourcentage, en parts égales ou inégales. Exemple : « Je lègue à mon conjoint la somme de…$ et le résidu de ma succession à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. »

Pour terminer, le legs universel. Il s'agit de l'ensemble de vos biens. Vous pouvez également instituer l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal votre légataire universel en cas de prédécès de votre conjoint. Exemple : « Je lègue à mon conjoint l'ensemble de mes biens meubles et immeubles que j'institue mon seul légataire universel. En cas de prédécès de mon conjoint, je nomme, en substitut de mon conjoint, l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal mon légataire universel. »

J'espère avoir su répondre clairement à vos questions. Si d'autres questions vous viennent à l'esprit ou si vous désirez avoir plus de détails, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi et ce, sans engagement de votre part. ■

Richard Gingras

Claudia Côté, B.A., LL.L.
Directrice
Programme des dons planifiés
514 733-8211 poste 2523 ou (sans frais) 1 877 672-8647
ccote@osj.qc.ca

Suivez moi sur le web pour d'autres capsules sur les dons planifiés à l'adresse suivante : **CotcClaudia.blogspot.com**

Des occasions de rencontre et de financement

Septembre 2012

Dimanche 30 septembre, 14 h

Pèlerinage des paroisses et communautés italiennes

Du vendredi 28 au dimanche 30 septembre

L'Oratoire Saint-Joseph participe pour la première fois aux Journées de la culture :

Ateliers de carillon, visites guidées de l'exposition *La revue L'Oratoire… Cent ans d'histoire*, répétition publique des Petits Chanteurs du Mont-Royal, exposition spéciale sur la restauration de l'orgue Beckerath de la basilique

Octobre 2012

Les dimanches 7, 14, 21 et 28 octobre

Dimanches des Associés du frère André
Journées de reconnaissance. Activité sur invitation
Messe à 11 h dans la basilique suivie d'un repas

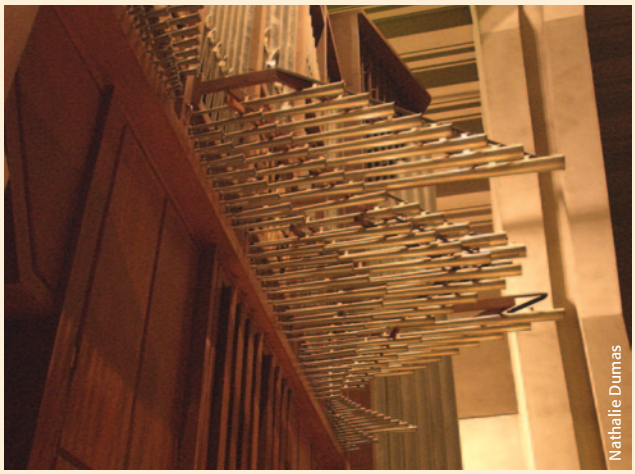

GRANDS CONCERTS

En l'honneur de la restauration de l'orgue Beckerath de la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph

Dimanche 7 octobre, 16 h

Les plus grands… avec monsieur Frédéric Champion, organiste de réputation internationale et premier ambassadeur du Concours international d'orgue du Canada

Dimanche 14 octobre, 16 h

Messe solennelle de Louis Vierne avec les *Petits Chanteurs du Mont-Royal*, sous la direction de monsieur Gilbert Patenaude, accompagnés à l'orgue par le duo père-fils Jacques et Vincent Boucher

Contribution à discrétion pour les deux concerts

Horaire sujet à changement

Visitez notre site Internet pour en savoir plus sur notre programmation :
www.saint-joseph.org

aussi :
facebook.com/osaintjoseph
twitter.com/osjmr

Novembre 2012

Au musée de l'Oratoire

Exposition temporaire sur les animaux de la crèche en plus de l'exposition *Les crèches du Québec* à l'honneur

Tarification en vigueur ; horaire, prix spéciaux pour les familles et les groupes sur réservation au Bureau d'accueil et des pèlerinages au 514 733-8211 ou à pelerinage@osj.qc.ca

Dimanche 4 novembre, 14 h 30

Messe d'action de grâces pour célébrer la canonisation de Kateri Tekakwitha dans la basilique

Décembre 2012

Dimanche 2 décembre, 15 h

Messe en espagnol dans la crypte

Lundi 24 décembre

Messes de Noël

18 h : messe familiale

21 h et minuit, avec Les Petits Chanteurs du Mont-Royal

Concert d'orgue avant les messes

Laissez-passer requis pour les messes de 21 h et minuit : disponibles à partir du samedi 26 novembre au Bureau d'information et de bénédiction

Dimanche 30 décembre

Journée des familles

Bénédiction des pèlerins et des familles à 14 h 30 dans la crypte

Entrée gratuite au musée de l'Oratoire

Lundi 31 décembre

23 h 30 : prière, suivie de la messe à minuit dans la crypte ; avec la communauté haïtienne

Un missionnaire dans l'âme

C'est en mai dernier, lors du repas de reconnaissance pour les membres du Cercle du recteur, que j'ai eu la chance de rencontrer M. Germain Leclerc, membre au titre de Conseiller depuis plusieurs années déjà.

M. Leclerc a choisi de soutenir l'Oratoire Saint-Joseph pour assurer la pérennité de son œuvre et plus particulièrement sa mission pastorale. Fidèlement, il soutient annuellement l'Oratoire par des dons ponctuels et désire que son action se poursuive après son décès par un don testamentaire, qu'il a prévu.

M. Leclerc a accepté de me parler de son attachement envers notre merveilleux sanctuaire.

Il avait presque 6 ans au décès du frère André et vivait avec sa famille à Alfred, en Ontario. Il se rappelle que sa mère lisait à la famille les articles du journal *Le Droit* qui couvraient l'évènement et il se souvient des photos.

Son frère cadet souffrait depuis sa naissance d'eczéma sévère. A l'âge de 2 ans, il en avait le visage entièrement recouvert. Sa mère priait intensément le frère André afin qu'il aide son jeune fils à vaincre cette maladie. Et, puis, un beau jour, l'eczéma a disparu et n'est plus jamais revenu. « Ma mère a toujours été convaincue que le frère André y était pour quelque chose et nous y croyons nous aussi », me dit-il.

Depuis 60 ans, chaque année, M. Leclerc effectue un pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph. Ayant à cœur de contribuer à la préservation de ce lieu sacré, il décida en 1980 de venir Associé du frère André et de s'abonner à la revue *L'Oratoire* tout comme sa mère qui recevait, se souvient-il, les *Annales de St-Joseph*. Puis, année après année, lui et son épouse décidèrent d'en faire toujours un peu plus. Ainsi ils sont devenus en 1990 Grands Associés du frère André, puis membres du Cercle du recteur à titre de Conseillers en 2006.

Motivé par le désir de venir en aide aux organismes dont la mission est la poursuite de l'évangélisation, il supporte également la communauté Marie-Jeunesse en parrainant deux jeunes.

M. Leclerc est un homme de grande foi et un homme d'action. « J'essaie d'être missionnaire chez nous », me dira-t-il.

Éducateur de carrière, il a complété plusieurs diplômes dans le domaine, un brevet d'enseignement, un baccalauréat en pédagogie, un baccalauréat en éducation physique, et finalement, une maîtrise en pédagogie.

Grand amateur de vélo, il est toujours très actif. Fièrement, il me raconte avoir parcouru 102 km récemment. Il est impliqué auprès d'une fondation à St-Jérôme et il participera pour la 13e fois au prochain Cyclomarathon.

En plus, M. Leclerc, à titre de bénévole, offre une fois par semaine aux résidents d'une maison de retraite pour personnes semi-autonomes la lecture de la Parole et la communion. Ainsi, les gens n'ayant pas eu la chance d'assister à la messe pour différentes raisons apprécient la présence de M. Leclerc.

Merci, M. Leclerc, pour ce partage. C'est grâce à des gens comme vous, que la pérennité de la mission du frère André et de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal est assurée.

Si vous avez le goût, vous aussi, de partager avec nous votre engagement, n'hésitez pas à communiquer avec moi. C'est toujours un honneur pour moi de recueillir votre témoignage. ■

NOUVEAU !

J'ai mis sur pied une présentation sur les dons planifiés (projection Power Point) et je suis disponible sur demande pour les groupes de cinq personnes et plus. Je peux me rendre à votre établissement, vous n'avez ainsi pas besoin de vous déplacer. Si cela vous intéresse, communiquez avec moi, il me fera plaisir d'organiser cette rencontre. D'autres sujets légaux pourraient être traités par la suite, selon les intérêts du groupe, tels que le testament ou le mandat d'inaptitude.

Claudia Côté, B.A., LL.L.
Directrice du Programme des dons planifiés

> SUITE DE LA PAGE 1

Les membres du Cercle du recteur conviés à l'Oratoire

au Cercle du recteur depuis dix ans) ont été honorés. Les nouveaux membres des cercles d'argent et d'or ont reçu des épinglettes témoignant de la durée de leur engagement.

Le Cercle du recteur se compose de quatre groupes, selon le montant donné durant l'année à l'Oratoire : les Bâtisseurs, les Conseillers, les Vice-gouverneurs et les Gouverneurs. Ces bienfaiteurs exceptionnels sont essentiels à la vie et à l'évolution de l'Oratoire, qui leur voue une grande reconnaissance pour leur engagement envers le sanctuaire. Leur présence témoigne de leur souci de veiller à l'avenir d'une institution plus que centenaire et toujours chère au cœur des disciples de saint Joseph et de saint frère André.

Longue vie au Cercle du recteur et à ses membres ! ■

Le don en ligne

L'Oratoire Saint-Joseph est très fier d'annoncer que depuis quelques semaines, il est maintenant possible de faire un don en ligne et de soutenir l'œuvre et la mission du sanctuaire. Il suffit de se rendre sur le site internet de l'Oratoire, au www.saint-joseph.org, et de cliquer sur l'icône apparaissant à la droite de l'écran.

Vous aurez le choix de contribuer à l'œuvre pastorale ou aux projets de restauration et d'aménagement des lieux. Le tout se fait de façon simple et commode, en toute sécurité informatique, grâce au programme Sécurité garantie à 100 % des Caisses Desjardins.

Il est maintenant possible, sans timbre, enveloppe ou voyage au bureau de poste, de faire un don à un haut lieu spirituel qui accueille des millions de pèlerins par année. Pourquoi vous en priver ? Rendez-vous vite à www.saint-joseph.org !

Les Journées de la culture à l'Oratoire

Le patrimoine culturel de l'Oratoire Saint-Joseph sera à l'honneur lors des prochaines Journées de la culture les 28, 29 et 30 septembre prochain. Orchestrées par l'organisme Culture pour tous, dont la mission est de contribuer à la démocratisation de la culture au Québec, ces trois jours d'activités interactives de découverte et d'appréciation des arts et de la culture, sont offertes gratuitement partout au Québec. Pour sa première participation, l'équipe de l'Oratoire souhaite faire connaître davantage les dessous de son patrimoine musical et muséal. En effet, plusieurs activités spécialement concoctées pour l'occasion seront offertes aux pèlerins et visiteurs.

- Andrée-Anne Doane, carilloniste de l'Oratoire, offrira des ateliers de carillon à la clientèle scolaire le vendredi 28 et à tous les pèlerins et visiteurs le dimanche 30 septembre.
- Les Petits Chanteurs du Mont-Royal présenteront exceptionnellement une répétition publique dans la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph en compagnie de leur directeur musical et artistique, Gilbert Patenaude, le vendredi 28 septembre. Une chance unique de voir de près le travail de cette chorale de réputation internationale !
- Chantal Turbide, conservatrice du musée de l'Oratoire, proposera des visites guidées de l'exposition *La revue L'Oratoire… Cent ans d'histoire* le dimanche 30 septembre. Pour l'occasion, l'entrée au musée sera gratuite.
- À l'aube de l'inauguration officielle de l'orgue Beckerath en octobre prochain, une exposition spéciale relatant sa restauration sera présentée dans la basilique les 28, 29 et 30 septembre.

Venez découvrir quelques secrets bien gardés de notre grand sanctuaire ! Pour connaître l'horaire complet de notre programmation, communiquez avec nous ou consultez notre site Internet au www.saint-joseph.org.

les journées de la culture